



# Union des Travailleurs Guyanais

## Lettre ouverte à Madame la Directrice de l'ARS

L'UTG du CHK dénonce des situations alarmantes au Centre Hospitalier de Kourou

### Politique de recrutement

À tous les niveaux de la hiérarchie, nous assistons à des recrutements sans appel à candidature, sans respect des procédures et de la réglementation.

- Arrivée de directeurs avant publication des postes et/ou nominations du CNG (directeur de site, directrice des soins, directeur adjoint...)
- Affectation d'un Faisant fonction de Cadre aux urgences sans appel à candidature
- Des agents sont déplacés de leur poste de façon arbitraire pour laisser la place aux personnes liées à certains médecins ; et selon leurs désirs (choix du poste et des horaires)

### Situation de mal-être et de souffrance au travail

Certains chefs de service se conduisent comme des mandarins et demandent la tête des professionnels paramédicaux, toutes catégories confondues.

Ce qui est d'autant plus alarmant c'est que la direction est complice de ces agissements : des têtes tombent, d'autres têtes sont en sursis sur une liste qui semble non exhaustive.

Tous les prétextes sont bons et même suscités pour mettre des professionnels en grande difficulté et en souffrance (des professionnels expérimentés et ayant fait leurs preuves dans d'autres établissements sont qualifiés d'insuffisance professionnelle, des profils informatiques sont supprimés pour des professionnels qui de ce fait, ne peuvent travailler...)

**NOUS NE LAISSERONS PAS TOMBER D'AUTRES TÊTES**

### Nomination des cadres de pôle

Encore une entorse annoncée à la réglementation avec la nomination de professionnels non titulaires du diplôme de cadre de santé, alors que des cadres diplômés exercent au CHK.

Un des critères de nomination, selon la direction des soins, consisterait en les affinités avec les chefs de pôles. Le pouvoir des médecins est encore renforcé.

La direction, censée être garante de la QVT (Qualité de Vie au Travail), cautionne, et impulse ces abus de pouvoirs.

L'UTG ne peut tolérer ces situations qui aggraveront des dérives dont nous sommes déjà spectateurs :

- Dysfonctionnement criant aux urgences (gestion des plannings et de l'absentéisme, absence de dialogue, abus de pouvoir de professionnels envers leurs collègues .... )

- Situation de souffrance au travail, qui pourrait s'apparenter à du harcèlement, avec incidence sur la santé physique et psychique des professionnels.

**Le CHK devrait-il augmenter les statistiques des suicides au travail au sein de la fonction publique hospitalière ?**

**Y a t'il réellement un pilote dans cet hôpital ???**

**Pourquoi encore un directeur par intérim au CHK ???**

Denis ZERO  
Secrétaire Général de l'UTG-CGT-CHK